



Conflit avec mon fournisseur de telephonie s*r

Par **williams59**, le **12/09/2008** à **20:02**

Bonjour,
je souhaite avoir des renseignements sur une résiliation de contrat téléphonique avec S*R
Voilà cela fait maintenant 2 mois 1/2 que je réclame la TV sur mon portable, compris dans
mon forfait S*R illimité pro 3G je passe des coups de fil pour réclamer on m'envoie chez S*R à
V2 où j'ai signé mon contact la personne ne peut répondre et me conseille de faire ma
réclamation auprès du service client se que je fais aucune réponse nous vous rappellerons
toujours aucun coup de fil de leur part, il me doivent aussi 100 € promotion offert pour l'achat d
un Nokia N°95 8G avec le type forfait souscrit, aucune réponse il me retourne à chaque fois
sur une boîte vocale dsl on ne peut rien faire pour vous
j'ai donc besoin d'avoir un numéro d'article afin d'envoyer une lettre pour leur demander de
bien vouloir mettre fin à ce contact pour non respect de leur part merci de votre réponse

Par **Tisuisse**, le **13/09/2008** à **23:23**

Informez les associations de consommateurs ainsi que le service de la concurrence et des
fraudes de votre département pour publicité mensongère.

Vous envoyez à votre fournisseur d'accès une LR/AR dans laquelle vous les mettez en
demeure d'exécuter les termes de leur contrat et de leur publicité avec une date limite et que,
passé cette date, le dossier sera adressé aux journaux spécialisés du type "60 millions de
consommateurs", "Que choisir" ou "Stop arnaques". Bien entendu, ce ne sera pas, pour eux,
une publicité positive. À mon avis, cette mise en demeure accompagnée de cette menace,

aura toutes les chances de débloquer votre dossier et de faire aboutir votre réclamation....
comme par enchantement.